

COMMUNE de GRANDFRESNOY
COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 08 décembre 2017

Le huit décembre deux mille dix-sept les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur le Maire WASYLYZYN Ivan.

Ils ont :

-- choisi de diviser par deux le tarif pour la prochaine location de la salle communale à M. et Mme MACIEJEWSKI suite aux désagréments rencontrés lors de leur location du 4 et 5 novembre 2017.

-- accepté la décision modificative n°3 : récupération de TVA des travaux de la deuxième tranche de la rue des Auges ;

--accepté la décision modificative n°4 : versement des cotisations du personnel communal ;

-- adhéré à la mutualisation d'un logiciel de marchés publics - CCPE ;

--refusé l'organisation de la brocante, l'Association des Parents d'Élèves étant toujours volontaire pour l'année 2018 ;

-- autorisé la commission fêtes et cérémonie et la commission maisons décorées maisons fleuries à organiser un concours photographique pour l'année 2018 ;

-- été informé que la Commune n'aura pas besoin de renouveler sa demande de subvention pour les travaux de réfection de la ruelle Champagne auprès du Conseil Départemental de l'Oise.

Le Maire, Ivan WASYLYZYN

